



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **L'Association Antoine Alléno contribue au label "Ville prudente" pour soutenir les familles endeuillées**

Dans le cadre du Congrès des maires, l'Association Antoine Alléno annonce son partenariat avec la Prévention routière pour enrichir le label « Ville prudente » d'un nouveau volet d'accompagnement des communes.

Ce nouveau dispositif, qui a vocation à accompagner les élus lors de la survenue d'un drame de la route sur leur commune, comprend :

- Trois webinaires de sensibilisation ;
- Des recommandations pratiques pour la gestion de l'après ;
- La consultation ou l'intervention de l'Association dès la survenue du drame.

*« Face à un système parfois déshumanisé, il est crucial que les élus puissent disposer des outils nécessaires pour soutenir les familles endeuillées par la perte d'un jeune », souligne Yannick Alléno. « L'accompagnement de l'Association Antoine Alléno couvre tous les aspects : administratif, psychologique et matériel. »*

Le partenariat prévoit notamment un soutien à l'organisation des obsèques, un dispositif de soutien psychologique et scolaire pour les proches et toutes les co-victimes et une assistance dans les démarches administratives.

Ce partenariat renforce le label « Ville prudente », qui récompense l'engagement des communes en matière de sécurité routière.

#### Contact presse :

Naïri Khemtemourian - [nairi.khemtemourian@havas.com](mailto:nairi.khemtemourian@havas.com) - +33 7 72 72 34 12

#### **À propos de l'Association Antoine Alléno :**

Le 8 mai 2022, Antoine Alléno disparaissait tragiquement à l'âge de 24 ans, victime d'un acte de violence mortel qui n'aurait jamais dû se produire.

Antoine Alléno a été enlevé à sa famille, mortellement percuté en sortant du travail par un individu malfaisant, récidiviste, fuyant au volant d'une voiture volée.

Sa famille et ses proches ont décidé de transformer leur douleur en une énergie constructive, pour aider et agir. Ensemble, ils ont fondé, en septembre 2022, l'Association Antoine Alléno afin de prévenir les actes de violences contre les générations futures et de venir en aide aux victimes de moins de 25 ans ainsi qu'à leur famille.